

Compte-rendu d'activité 2016

Point au 22/06/2016.

Comme envisagé lors de notre Assemblée Générale du 19 juin 2015, nous n'avons eu aucun retour de nos interlocuteurs concernant

- les questions en suspens suite à la réalisation des murs anti-bruit (manque d'efficacité, coût, suivi des niveaux sonores)
- le traitement des limitations de vitesse des PL, ressenti comme discriminatoire pour les riverains de l'A27 par rapport aux autres autoroutes en périphérie de la métropole (80 km/h sauf sur le tronçon de l'A27 qui nous concerne).

Deux ans se sont écoulés depuis la fin des travaux sur l'A27 pour réduire les nuisances sonores. Elles sont malheureusement toujours aussi fortes pour la majorité des riverains, sans espoir à ce jour de voir évoluer la situation de façon favorable. Manifestement pour les Pouvoirs Publics, avec lesquels tout dialogue constructif semble impossible, le dossier est clos.

Le plus désolant est que, au delà du manque d'efficacité manifeste du dispositif réalisé en regard des coûts importants (non communiqués), le retour d'expérience public, que nous n'avons pas cessé de réclamer, n'est pas fait. Les engagements de coopération et d'information pris par M. le Préfet de Région et Mme la Présidente de LMCU en leur temps sont loin d'être respectés.

Nous déplorons aussi l'absence de réactions des riverains qui, dans la situation actuelle de blocage, nous permettraient d'envisager une réaction auprès de l'Etat et MEL. En conséquence, la lettre bilan prévue n'a pas été encore envoyée, car insuffisamment définie quant à ses ambitions (revendicative ? Fataliste ?) pour être légitimée. Ce courrier doit être nécessairement le reflet de la volonté de la majorité des riverains et doit recevoir impérativement le soutien au moins de la majorité de nos élus locaux.

Voir la convocation à l'Assemblée Générale du 22/06/2016

Il est décidé de reprendre contact, par l'entremise de M. le Maire d'Anstaing, avec la Vice-Présidente de MEL, Mme BOUCHART, pour renouer le dialogue avec MEL qui existait jusqu'au début de la réalisation des murs anti-bruit, afin, sur des bases non contentieuses de s'inscrire concrètement dans le plan de surveillance du bruit .

L'association rappelle que, depuis l'origine, elle a souhaité que les nuisances sonores que les riverains subissent (fortement aggravées par le décision de MEL de transférer le trafic PL de l'A22 sur l'A27) soient traitées au mieux et de façon équitable, tout en acceptant les contraintes budgétaires dans la mesure où le dialogue, ou mieux encore la concertation avec les riverains est effective.

L'étude de possibilités d'achat de sonomètres pour surveillance de l'évolution du bruit provenant de l'A27 sera reprise.

Voir Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 22/06/2016